

8 décembre 2023

Déclaration d'accessibilité

[Télécharger le .pdf](#)

La Présidence de la République s'engage à rendre son site internet accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

A cette fin, il met en œuvre la stratégie et les actions suivantes <https://www.elysee.fr/schema-pluriannuel-daccessibilite-numerique>.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site web <https://www.elysee.fr/>

État de conformité

Le site <https://www.elysee.fr/> est partiellement conforme avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité. Les non-conformités et exemptions sont énumérées ci-dessous.

Résultats des tests

L'audit de conformité au RGAA 4.1 réalisé par la société [Temesis](#) révèle que :

→ 81,94 % des critères RGAA sont respectés.

Ce pourcentage correspond à :

- 59 critères conformes
- 34 critères non conformes
- 13 critères non applicables

Contenus non accessibles

Liste des critères non conformes :

- 1.6 Chaque image porteuse d'information a-t-elle, si nécessaire, une description détaillée ?
- 2.2. Pour chaque cadre ayant un titre de cadre, ce titre de cadre est-il pertinent ?
- 4.1. Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, une transcription textuelle ou une audiodescription (hors cas particuliers) ?
- 4.3. Chaque média temporel synchronisé pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, des sous-titres synchronisés (hors cas particuliers) ?
- 4.5. Chaque média temporel pré-enregistré a-t-il, si nécessaire, une audiodescription synchronisée (hors cas particuliers) ?
- 4.7. Chaque média temporel est-il clairement identifiable (hors cas particuliers) ?
- 7.1. Chaque script est-il, si nécessaire, compatible avec les technologies d'assistance ?
- 8.2. Pour chaque page web, le code source généré est-il valide selon le type de document spécifié (hors cas particuliers) ?
- 8.9. Dans chaque page web, les balises ne doivent pas être utilisées uniquement à des fins de présentation. Cette règle est-elle respectée ?
- 10.1. Dans le site web, des feuilles de styles sont-elles utilisées pour contrôler la présentation de l'information ?
- 10.3 Dans chaque page web, l'information reste-t-elle compréhensible lorsque les feuilles de styles sont désactivées ?

- 12.8. Dans chaque page web, l'ordre de tabulation est-il cohérent ?
- 13.10 Dans chaque page web, les fonctionnalités utilisables ou disponibles au moyen d'un geste complexe peuvent-elles être également disponibles au moyen d'un geste simple (hors cas particuliers) ?

Contenus non soumis à l'obligation d'accessibilité :

- Les contenus de tiers qui ne sont ni financés ni développés par l'organisme concerné et qui ne sont pas sous son contrôle :
 - lecteur vidéo : youtube
 - les composants Twitter
 - reCAPTCHA Google

- Les contenus audio et vidéo préenregistrés, y compris ceux comprenant des composants interactifs, publiés avant le 23 septembre 2020.

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 8 décembre 2023.

Technologies utilisées pour la réalisation du site web

- HTML
- CSS
- Javascript

Environnement de test

Les tests des pages web ont été effectués avec les combinaisons de navigateurs web et lecteurs d'écran suivants :

- NVDA 2022.4, Chrome 111.0.5
- NVDA 2022.4, Firefox 111.0.1
- JAWS 2023, Chrome 111.0.5
- Voiceover sur macOS 13.1, Safari 16.2
- Voiceover sur iOS 16.2, Safari 16.2

Les outils suivants ont été utilisés lors de l'évaluation :

- WCAG contrast checker
- HeadingsMap
- Web developer
- ARC Toolkit

Pages du site ayant fait l'objet de la vérification de conformité

1. Accueil : <https://www.elysee.fr/>
2. Informations légales : <https://www.elysee.fr/informations-legales-editoriales>
3. Accessibilité : <https://www.elysee.fr/accessibilite>
4. Ecrire au président : <https://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/>

5. Recherche : <https://www.elysee.fr/recherche>
6. Résultats de recherche : https://www.elysee.fr/recherche?prod_all_fr%5Bquery%5D=discours
7. Toutes les actualités : <https://www.elysee.fr/toutes-les-actualites>
8. Agenda : <https://www.elysee.fr/agenda#today>
9. Dossier : égalité des chances : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/liberte-fraternite-egalite-des-chances>
10. Article : reprendre en main notre destin énergétique : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2022/02/10/reprendre-en-main-notre-destin-energetique>
11. Biographie d'Emmanuel Macron : <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron>
12. 300 ans d'histoire élyséenne : <https://www.elysee.fr/exposition/evreux-300>
13. Les présidents de la république : <https://www.elysee.fr/la-presidence/les-presidents-de-la-republique>
14. Lettre d'information : <https://www.elysee.fr/lettre-information>

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site internet pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

- Utiliser le formulaire [Écrire au président](https://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/) : <https://www.elysee.fr/ecrire-au-president-de-la-republique/>
- Contacter la Présidence de la République à l'adresse :
Présidence de la République
Direction de la communication
55 rue du Faubourg-Saint-Honoré
75008 Paris

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits (<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région (<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre)
Défenseur des droits
Libre réponse 71120
75342 Paris CEDEX 07